

# FOOT SAVOIE



## Bulletin Officiel N°667

Du 10 avril 2024

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

Site : <http://savoie.fff.fr>



### Demande de médailles de District de Savoie



Les clubs qui souhaitent voir récompenser un adhérent de leur club (dirigeant/dirigeante, joueur/joueuse, éducateur, arbitre) par l'obtention d'une médaille de District, sont priés de bien vouloir faire parvenir, **au Secrétariat du District de Savoie**, une demande, avant **le 29 avril 2024, délai de rigueur** (imprimé en annexe).

#### Conditions

Médaille d'Argent à partir de **5 ans** dans un club

Médaille d'Or à partir de **10 ans** dans un club *5 ans en chaque médaille.*

- Le nombre d'année en tant que joueur n'est pas prise en compte
- Une médaille par club, par année sportive
- Le club qui organise l'assemblée générale de District ou de Ligue peut demander plusieurs médailles (3) de Ligue et de District
- Le club qui fête un évènement particulier (anniversaire) peut également demander plusieurs médailles

## SOMMAIRE

Comité Directeur.....	page 2-3
Secrétariat .....	page 4
Trésorerie .....	page 5
Commission FMI.....	page 6
Commission Sportive.....	page 7 - 8
Commission des Jeunes .....	page 9 -15
Commission Futsal .....	page 16-17
Commission Fair Play .....	page 18
Commission des Coupes .....	page 19 -21

Commission Féminine .....	page 22
Commission Technique.....	page 23 -25
Commission des règlements.....	page 26
Commission d'appel en matière réglementaire .....	page 27-28
Commission d'appel en matière disciplinaire .....	page 29-30
Commission des Arbitres.....	page 30 -32
UNAF SAVOIE .....	page 33
Commission FAFA.....	page 34
Commission de Discipline.....	page 35 – 36
Annexes .....	page 37



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



## COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 8 avril 2024

### Assemblée Générale Élective du Comité Directeur

L'assemblée générale électorale du comité de direction du district de Savoie de Football aura lieu :

**Le samedi 22 juin 2024 à 15 h 00**

Vous trouverez en annexe de ce PV les documents nécessaires aux dépôts des listes.

### DERBY DE LIGUE 2 ANNECY - GRENOBLE DU 20 AVRIL 2024

Notre partenaire, le Crédit Agricole des Savoie offre des places pour le derby de ligue 2 ANNECY - GRENOBLE du 20 avril prochain.

**Les clubs sélectionnés dans le cadre de la valorisation de leurs actions PEF sont :**

US CHARTREUSE GUIERS, US LA RAVOIRE, US LA MOTTE SERVOLEX, GROUPEMENT LA SAVOYARDE, ENT F CHAUTAGNE. (mail envoyé aux clubs le 4 avril 2024)

Nous vous offrons donc **5 places**.

Pour vous inscrire, il faut envoyer la liste des personnes (noms, prénoms, N° téléphone, fonction au club) par **mail avant le 11 avril**.

L'idéal serait qu'il y ait des jeunes.

### NOTE AUX CLUBS

Le district déclare comme matchs à risques auprès de la préfecture les rencontres suivantes du 13 avril 2024 :

**En U20 : CHAMBÉRY SPORT 73 / GROUPEMENT LA SAVOYARDE**

Compte-tenu des antécédents, le district déclare comme match à risque la rencontre :

**En U17 : CHAMBÉRY SPORT 73 / AS BOZEL**

### Note aux clubs – JOP (Jeux olympiques et paralympiques)

#### Billetterie populaire :

L'Etat a acheté 400 000 billets pour les Jeux olympiques et paralympiques, afin à la fois d'associer les compatriotes les plus fragiles, défavorisés ou éloignés de l'événement, mais aussi **d'exprimer la reconnaissance de la France envers toutes celles et ceux qui travaillent à la réussite de Paris 2024 et, plus largement, du sport français.**



A cet égard, la FFF dispose de 7392 billets pour des épreuves olympiques et de 2588 billets pour les compétitions paralympiques, soit 9980 billets au total. Ainsi environ 5000 licenciés **dirigeants ou volontaires** œuvrant au quotidien pour le football français pourront bénéficier de 2 invitations pour des matches de football et pour d'autres épreuves olympiques et paralympiques. Pour bénéficier de ce dispositif exceptionnel offert par l'Etat, vous trouverez ci-après les modalités de participation.

- 1 - Dès maintenant, les ligues et les districts peuvent diffuser à leurs licenciés dirigeants ou volontaires (exclusivement) [ce lien](#) Ils auront jusqu'au dimanche 7 avril pour s'inscrire s'ils souhaitent bénéficier de ces deux invitations.
- 2 - Mercredi 10 avril à 18h, ils recevront un mail de notre plateforme de billetterie Seaters ([info@seaters.com](mailto:info@seaters.com)) pour les inviter à créer un compte (à ajouter dans les expéditeurs approuvés). Ils pourront accéder à l'ensemble des épreuves sportives offerte par l'Etat selon la règle « premier arrivé, premier servi ». (Question technique : [support@seaters.com](mailto:support@seaters.com) et question autre : [rnguyen@fff.fr](mailto:rnguyen@fff.fr))

---

### Note aux clubs - ANS

---

#### **AGENCE NATIONALE DU SPORT "PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX" : Subvention d'aide à la professionnalisation dans les associations sportives**

Pour cette année 2024, l'Agence Nationale du Sport maintient sa politique d'aide à la création d'emploi dans les associations sportives.

L'ANS propose des aides pluriannuelles allant jusqu'à 3 ans et jusqu'à 12000 euros sans limite d'âge (embauche en CDI dans l'année d'un éducateur sportif en règle avec le code du sport). La campagne 2024 est ouverte du 25 mars au 13 mai 2024.

En complément des informations précédentes, **deux mails**, vous ont été transmis contenant en pièces jointes :

- la note ANS PST 2024,
- la note d'orientation régionale-emploi 2024,
- la note d'orientation régionale "dispositif emploi sociosportifs",
- la fiche instruction 2024.

Pour tout projet de demande d'aide à l'embauche, Merci de prendre connaissance des différentes notes et instructions 2024 et de contacter :

**Mr TRIOMPHE Emmanuel**

Professeur de sport-Conseiller sportif (réfèrent emploi ANS/SESAME/sports de nature/SRAV/JAN-AA/Parasport)  
DSDEN-SDJES 73-131 avenue de Lyon-  
73000 CHAMBERY

[emmanuel.triomphe@ac-grenoble.fr](mailto:emmanuel.triomphe@ac-grenoble.fr)

0635532773

0480426711

afin d'échanger sur l'opportunité/faisabilité de la demande.

N'hésitez pas à communiquer l'information à votre réseau.



Sérigraphie - Flochage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. [jpcreation@jpcreation.fr](mailto:jpcreation@jpcreation.fr)



## SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 8 avril 2024

### Correspondances Reçues

Courriers reçus du 02 Avril 2024 au 08 Avril 2024

### Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

Saverio MUSCIO - FC VILLARGONDRAN - AS UGINE - Michel GRAVINA – US LA RAVOIRE – Mairie MONTMELIAN

Commission Sportive :

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - US DOMESSIN - CA MAURIENNE - COGNIN SP - FC SUD LAC - FC NIVOLET - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT- PAYS SAVOYARD (2) - FC BELLE ETOILE MERCURY - ENT S DE TARENTEISE - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE – ENT S DRUMETTAZ MOUXY - US CHARTREUSE GUIERS (2) – US LA RAVOIRE - US PONTOISE – ENT F CHAUTAGNE - CHAMBERY SPORT 73(2) - JS CHAMBERIENNE - AIX FC (2) - MARTHOD SP - FC CHAMBOTTE – FC HTE TARENTEISE – US MODANE – ENT VAL D'HYERES

Commission De Discipline :

Courrier :

Rohan BUREAU

Rapport :

Mehmet KARABULUT

Commission Des Arbitres :

Aline DOMEIGNOZ - Loqman OUAALI - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD – Michel CHEVALLIER (2)

Commission FAFA :

GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT- PAYS SAVOYARD

Commission Délégation :

FC BELLE ETOILE MERCURY - AS MONT JOVET BOZEL

Commission des Médailles :

A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMB - FC DES BAUGES

Commission Des Coupes :

ENT S DRUMETTAZ MOUXY

Commission Prévention et Éthique :

FC HAUTE TARENTEISE



## TRÉSORERIE

Mercredi 10 avril 2024

### Virements

➤ FC SUD LAC	81.85 €
➤ AS BRISON SAINT INNOCENT	543.00 €

### Chèque

➤ FC SAINT JULIEN	70.00 €
-------------------	---------

## NOTES AUX CLUBS

Les bénévoles d'association peuvent utiliser le barème kilométrique forfaitaire applicable aux salariés pour le calcul des frais de déplacements « abandonnés » aux associations (imprimé en annexe de ce FOOT SAVOIE). Cela est en vigueur depuis l'an passé. Un mail explicatif est envoyé aux clubs.





## COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : [savoiefmi@outlook.fr](mailto:savoiefmi@outlook.fr)

## COMMISSION F.M.I. – FOOT SAVOIE

8 avril 2024

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : [savoiefmi@outlook.fr](mailto:savoiefmi@outlook.fr)

### FMI – MESSAGE IMPORTANT

**Suite à des incidents rencontrés lors des dernières journées, il est important de vérifier dès maintenant que vous avez bien accès à vos matchs du week-end prochain.**

**Les matchs sont déjà à disposition pour vérifier.**

**Utilisez l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) le plus tôt possible pour vérifier si tout est correct**

**En cas de problème n'hésitez pas à nous contacter au plus vite**

### FMI – incident de double affichage des joueurs lors de la saisie sur la tablette

**Suite à des incidents rencontrés lors des dernières journées, pour lesquelles vos joueurs apparaissent 2 fois et vous interdisent de valider vos compositions d'équipe, il est recommandé d'utiliser :**

**La procédure d'effacement des données ci-jointe**

[https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FMI\\_procedure\\_effacement-donn%C3%A9es-et-cache.pdf](https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FMI_procedure_effacement-donn%C3%A9es-et-cache.pdf)





## COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

### SENIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

### Réunion du 8 avril 2024

**Présents :** Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET, Cédric YSARD, Christophe VALENTINO

### COURRIERS CLUBS

**AS BRIDOIRE 2 :** reçu feuille de match papier rencontre du 07 avril 2024 D5 B

**ENT F CHAUTAGNE 2 :** lu et noté rencontre du 06 avril 2024 D5 B

**FC HTE TARENTEISE 2 :** lu et noté planning du 14 avril 2024

### NOTES AUX CLUBS

Fiche Navette transmis Commission des Arbitres désignation 3 arbitres officiel pour la rencontre D4 B du 14 avril 2024 15H **AS UGINE2/ FC LA ROCHETTE 1.**

Décision disciplinaire du 13 novembre 2023.

Reçu fiche navette Commission Règlement pour homologation.

\* Le 18 mars 2024 D4 du 10/03/2024 **ASSO SPORTIVE HAUTE COMBEDE SAVOIE 1/ FC DE HTE TARENTEISE 2** (Appel)

\* Le 08 avril 2024 D3 B du 16/03/2024 **AS BOZEL / UO ALBERTVILLE.**

Rencontre D2 N°26468706 **AS UGINE 1/ US LA MOTTE SERVOLEX 2** se jouera samedi 13 avril 2024 20H

**ENT S DRUMETTAZ MOUXY 3 / ENT F CHAUTAGNE 2** La commission Sportive reprogramme cette rencontre D5B Printemps le mercredi 1<sup>ER</sup> MAI 2024 à 15H vous avez la possibilité de jouer en semaine avant cette date avec l'accord des deux clubs en prévenant par mail la commission sportive suffisamment à l'avance pour la désignation d'un arbitre.

Rencontre D4B du 24 mars 2024 **AS CUINES 2/ US MODANE 2 :** feuille de match reçu, rappel au club MODANE 2 vous devez impérativement avoir votre code d'accès F.M.I par la personne qui accompagne l'équipe 2 sous peine de sanction.

**COGNIN SP :** après un rappel à votre arbitre sénior de la somme perçue de trop 34 €, Mr BARIS TAYLAN stagiaire : Suite à un forfait d'un match D5A du 23 mars, la commission Sportive vous demande de lui rappeler de faire le remboursement au plus vite à la trésorerie du district avant suspension de désignation, cette somme sera créditée sur le compte du FC VILLARGONDRAN 2 par le District.

**ST PIERRE SPORT :** demande modification rencontre D4A samedi 13 avril 2024 18H  
Refus de votre adversaire, La commission maintient donc le match au 14 avril 2024 à 15H.



## HOMOLOGATION

Match D1 du 16 mars 2024 JS CHAMBÉRIENNE 2/ FC MERCURY 1

Match perdu par pénalité JS CHAMBÉRIENNE 2

Résultat :

JS CHAMBÉRIENNE 2	0but, -1pt
FC MERCURY	1but, 3pts

## RAPPEL AUX CLUBS

### Article 34-2-1

Règlement du District de Savoie CHAMPIONNAT Séniors, dans la mesure du possible, les deux dernières journées se joueront le même jour, à la même heure.

### Article 22-5 du règlement du District : feuilles de matchs :

\*La FMI est obligatoire pour les compétitions évoquées en préambule.

\* **A titre exceptionnel**, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier substitution **les deux équipes doivent impérativement avoir les codes de leurs clubs pour avoir accès à la FMI sous peine de sanction.**

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction et même perdre un match.

\* Pour tout changement d'heure, de terrain à la dernière minute les clubs doivent informer La Commission Sportive, qui sanctionnera par l'amende prévue à cet effet (règlement du District) pour le club recevant.

**koesio**  
CONNECTION MAXIMALE

Vous accompagne dans  
votre transformation  
numérique

Trouvez-nous dans notre  
agence de Chambéry

04 79 69 87 60

koesio.com

Impression  
Gestion & bases  
Sécurité  
Informatique  
Gestion Documentaire  
Communication





## COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

Lundi 8 avril 2024

**U20**

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 8 avril 2024

### COURRIER REÇU

Reçu : CHAMBERY SPORT 73 mail forfait le 06 avril 24

### CHAMPIONNAT

**Matches du 13/04/24**

Match N° 26779671 FC ST-BALDOPH // ST - PIERRE

Se jouera le 13 avril 24 à 15 H 00

Match N° 26780586 FC MERCURY // LA MOTTE SERVOLEX

Se jouera le 13 avril 24 à 15 H 00

Match N° 26780687 JS - CHAMBERY // ENTS DRUMETTAZ MOUXY

Se jouera le 13 avril 24 à **16 H 00 Au stade LEVEL**

Match N° 26781123 CHAMBERY SPORT 73 // GJ LA SAVOYARDE

Se jouera le 13 AVRIL 24 à 17 H 30 à BOUTRON

EXEMPT GAPS

### AMENDES FORFAIT

CHAMBERY SPORT 73 2<sup>ème</sup> forfait doit au DISTRICT 69 €

CHAMBERY SPORT 73 doit au club de FC MERCURY le déplacement du match aller le 14/10/23 N° 26781105

Soit 51 KMS X 2 EUROS = 102 €.

### HOMOLOGATIONS

FC MERCURY

3 BUTS 3 POINTS

CHAMBERY SPORT 73

0 BUT MOINS 1 POINT



### NOTE AUX CLUBS

Vous avez reçu par mail le compte-rendu de la réunion du 5 février dernier. Une parution a été faite par PV officiel. A la suite de la synthèse effectuée en fin de réunion et aux demandes effectuées par le district auprès des différents organismes publics, je vous informe des mesures qui seront mises en place :

- Le district de Savoie fera en sorte, autant que faire se peut, de ne pas programmer de matchs en lever de rideau des U20 du CHAMBÉRY SPORT 73, tant à domicile qu'à l'extérieur,
- Le district de Savoie désignera des arbitres adultes pour ces rencontres U20,
- Le district de Savoie désignera tous les matchs concernant l'équipe U20 du CHAMBÉRY SPORT 73 comme matchs à risques auprès de la préfecture et mettra un délégué officiel à ces Matches.

**ATTENTION à partir de 15 H 30 plus personne au secrétariat prévenir tout le monde prévu sur le match « Arbitre, Délégué, et le Responsable des U 20 ».**

**Veillez à bien vérifier vos plannings d'occupation des terrains (U 13/U 17/U 20/plateaux) CAR BEAUCOUP TROP DE CHANGEMENTS LES JEUDIS ET LES VENDREDIS !!!!  
MERCI.**

**U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41**

### Réunion du 8 avril 2024

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être reportés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés.

### NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT :

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

### IMPORTANT RAPPEL

Il est obligatoire de noter le numéro du match, la catégorie pour chaque courrier sans celui-ci le courrier ne sera pas valide.

### CHANGEMENT DU 13 AVRIL 2024

#### D1

Match 28052969 FC NIVOLET / AS HAUTE COMBE se jouera à 15H00 stade LAMBERT à BASSENS

Match 28052972 CHAMBERY SAVOIE FOOT / FC SAINT BALDOPH se jouera à 14H30 stade MAGER

#### D2

Match 27992871 ENTENTE BASSE MAURIENNE / ENT F CHAUTAGNE se jouera à 15H00 à SAINT REMY DE MAURIENNE

#### D3

Match 27992942 AS UGINE / JS CHAMBERIENNE 2 se jouera à 17H00 stade MONTMAIN à UGINE

SUITE AUX BUGS INFORMATIQUES LE CALENDRIER DE LA POULE D2 VOUS A ETE ENVOYE VERIFIEZ BIEN LES CHANGEMENTS. MERCI



**U15** Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du 8 avril 2024

---

## Courrier des clubs

---

---

### LIEUX DES RENCONTRES JOURNEE N°. 04 DU 14 avril.

---

**CHARTREUSE GUIERS/DOMESSIN – ENT.VAL D’HIERS / GAPS / ENT.BASSE MAURIENNE.**

**D.1. JOURNEE 04.**

Match N°.28019980. U.S. CHARTREUSE G.1/GJ LA SAVOYARDE 1. Se joue SAMEDI 13 avril à 13H30.

**D.2. JOURNEE N°.04.**

Match N°.28043373. GAPS 2 / ENT.BASSE MAURIENNE. Ce match est reporté à une date convenue entre les deux clubs ou sur la journée MR du 21 avril.

Match N°.28043375. ENT.F.C. MAURIENNE 1 / ENT.VAL D’HYERES 1 Se joue SAMEDI à 14H. :  
Stade de LOUTRAZ à MODANE.

**D.3. POULE A. (MATCH INVERSE) JOURNEE N°.04. DU 14 avril.**

Match N°.28042709. U.S. CHARTREUSE G 2 /DOMESSIN U.S.1 Se joue à DOMESSIN match inversé.

**D.3. POULE C.**

Match N°.28042855. A.S.HTE.COMBE 1/A.S.BOZEL 1. Se joue au stade MANZONI à MONTAILLEUR.

**D.3. POULE E.**

Match N°.28043123. BAUGES F.C. 1 / C.A. YENNOIS 1 Se joue le samedi 13 avril à 14H30.

Match. N°.28043124. U.S. LA MOTTE SERV. 2 / COGNIN SP. 1 / /; Se joue le samedi 13 à 10H.

---

### MATCH REPORTE JOURNEE N°.02. DU 24/03/2024.

---

**D.3. POULE D.**

Match N°.28043293. CAM. ST. JEAN 1 / ENT.BASSE MAURIENNE 2. (Confirmez-vous la date du vendredi 19 avril. à 15H00).

**JOURNEE N°.04 DU 14 avril 2024.**

**D.3. POULE A. JOURNEE N°.03. DU 07/04/2024.**

Match N°.28042707 A.S. BARBERAZ 2 / U.S. CHARTREUSE GUIERS 2. Se joue le 21 avril 2024.

**RECU : FEUILLE DE MATCH JOURNEE N°. 03 DU 07/04.**

Match N°.28043369. AIX F.C. 2 / ENT. F.C. MAURIENNE 1.

---

## U/15 A HUIT

---

**PLATEAU DU 14/04. JOURNEE N°. 04.**

**PLATEAU 1 ES. DRUMETTAZ.**

ES. DRUMETTAZ MOUXY / F.C. CHAMBOTTE / F.C. HTE TARENTEISE.

**PLATEAU 2 ENT VAL D’HYERES.**

ENT. VAL D’HYERES / UGINE / ST. PIERRE SPORT. Se joue au stade de VIMINES.

**PLATEAU 3 G.A.P.S.**

GAPS / U.O.A. / U.S LA RAVOIRE Se joue à LA BRIDOIRE.



**U13** Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21

Réunion du 8 avril 2024

## PROGRAMME DES MATCHS - reports

**Les Matches ci-dessous, du 6 avril 2024, sont reportés cause de coupe départemental PITCH et sont OBLIGATOIREMENT à jouer avant le jeudi 25 avril 2024**

**Merci aux clubs de nous tenir au courant de la date de report choisi**

### **D1**

Match n°27968061 AS HAUTE COMBE DE SAVOIE 1 contre AIX FC 1  
Match n° 27968062 FC BELLE ETOILE MERCURY contre GAPS 1

### **D2**

Match n°28061345 GAPS 2 contre CHAMBERY SPORT 73

### **D3-B**

Match n°28061576 GAPS 3 contre CHAMBERY SPORT 73 2

### **D3-C**

Match n°27968586 FC HAUTE TARENTOISE 3 contre AS UGINE 2

## PROGRAMME DES MATCHS du 13 avril

### **D1**

Match n° 27968065 US LA RAVOIRE 1 / FC CHAMBOTTE 1  
Se jouera le samedi 13 avril au Stade Marcel BASSET à 14h00

**AIX FC** : Nous informer des dates de report de vos matchs que vous ne pouvez pas jouer aux dates prévues du calendrier.

**LA SAVOYARDE** : La journée n°6 du 11 mai 2024 est déplacée au samedi 13/04/24 (avec accord des 2 clubs)

### **D1**

Match n° 27968138 AIX FC / GRPT LA SAVOYARDE 1  
Se jouera au Stade des Marais LAISSAUD à 13h30

### **D2**

Match n° 28061365 GPT LA SAVOYARDE 2 / AIX FC 3  
Se jouera le samedi 13 avril au Stade des Marais à LAISSAUD à 14h30

### **D3**

Match n° 28061596 GPT LA SAVOYARDE 4 / AIX FC 5  
Se jouera le samedi 13 avril au Stade des Marais à LAISSAUD à 14h30



### Numérisation des feuilles de match

Les clubs ont la possibilité de numériser les feuilles de match U13, depuis la saison dernière.

Merci de ne pas envoyer de document au secrétariat du District de Savoie de Football : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

Tous les envois doivent être adressés à Edouard FROGER (CTD DAP ) pour archivage : [efroger@savoie.fff.fr](mailto:efroger@savoie.fff.fr)

Merci de renommer votre fichier PDF avec :

- La catégorie : [U13\\_](#)
- Les niveaux concernés : [U13\\_D1D3\\_](#)
- Le nom du club accueil : [U13\\_D1D3\\_CLUB\\_](#)
- La date du match : [U13\\_D1D3\\_CLUB\\_27.03.2024](#)

Pour rappel, les documents doivent être transmis OBLIGATOIREMENT en un seul fichier « PDF ».

Tous les mails avec plusieurs pièces jointes seront renvoyés à l'expéditeur.

**U11 Fabien FONTAINE : 06 32 60 14 18**

**8 avril 2024**

**ATTENTION** : malgré la mise en place du FAL, vous devez quand même venir sur le plateau avec votre feuille d'effectif.

### **Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 16 mars**

- |                           |                      |
|---------------------------|----------------------|
|                           | D1                   |
| - CHAMBERY SF 1 ET 2      | - US LA RAVOIRE 1    |
| - US CULOZ 1              | - AS BARBERAZ 1      |
|                           | D2/D3                |
| - AIX FC 3 ET 4           | - JS CHAMBERY 1 ET 2 |
| - US LA RAVOIRE 3 ET 4    | - FC CHAMBOTTE 4     |
| - CA YENNE 1 ET 2         | - BIOLLAY FC 1 ET 2  |
| - COEUR DE SAVOIE 1       | - FC LAISSAUD 1 ET 3 |
| - CHAMBERY SF 3 ET 4      | - FC ST BALDOPH 2    |
| - ES LE BOURGET 1 ET 2    | - FC LA ROCHETTE 1   |
| - CS BELLEY 1 ET 2        |                      |
| - AS HAUTE COMBE SAVOIE 1 |                      |
| - FC ST MICHEL 1 ET 2     |                      |

**DERNIER RAPPEL : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 15 avril sous peine d'amende de 35 euros.**

### **Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 23 mars**

- |                      |                   |
|----------------------|-------------------|
|                      | D1                |
| - CHAMBERY SF 1 ET 2 | - US LA RAVOIRE 1 |



- US CULOZ 1

- D2/D3
- CA YENNE 1 ET 2 (+ feuille de plateau)
  - US LA RAVOIRE 2 ET 3
  - CHAMBERY SF 3 ET 4
  - CS BELLEY 1 ET 2
  - US LA MOTTE SERVOLEX 6
  - ENTENTE BASSE MAURIENNE 3 (+ feuille de plateau)
  - CHALLES SF 1 ET 2
  - COEUR DE SAVOIR FOOTBALL 2
  - FC LA ROCHETTE 1
  - FC ST BALDOPH 1 ET 2
  - AS MONT JOVET BOZEL (+ feuille de plateau)
  - FC HAUTE TARENTEISE 2
  - U.S. GRAND MONT LA BATHIE 1 ET 2
- AIX FC 3 ET 4
  - BIOLLAY FC 1 ET 2
  - ENTENTE BASSE MAURIENNE 2 et 4
  - AIX FC 6
  - AS BARBERAZ 2 ET 3

**Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 15 avril sous peine d'amende de 35 euros.**

### **Mise en place du FAL**

Lorsqu'il n'y a que des équipes jumelées, le niveau de chacun est facilement identifiable.  
Lorsqu'il n'y a pas que des équipes jumelées, se référer à la partie commentaire dans le FAL via footclub ou j'ai indiqué le niveau des équipes participantes.

Rappel du mail qui a été envoyé à chaque référent de la catégorie + mails officiels clubs :  
Tous les documents (feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs) seront à déposer directement sur l'application F.A.L.

#### **EN TANT QUE CLUB ORGANISATEUR :**

vous transmettez à l'issue du plateau la feuille de plateau (avec les scores)

ET votre feuille d'effectif dans un seul fichier

#### **EN TANT QUE CLUB PARTICIPANT :**

➤ vous transmettez votre feuille d'effectif

A compter de ce jour, aucun document papier ou mail ne sera traité par le district. Tout passe par le logiciel F.A.L.

**U9**

**Hernani SOARES : 06 22 26 47 52**

**8 avril 2024**

**Feuilles de plateaux manquantes**

**Samedi 16 mars : ES TARENTEISE – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – JS CHAMBERY – CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL**

**Samedi 23 mars : US MODANE – AIX LES BAINS FC – CS BELLEY – US DOMESSIN – AS BARBERAZ – CHAMBERY SPORT 73**

**Samedi 06 avril : UO ALBERTVILLE – AS BOZEL – AS MONTCEL – EF CHAUTAGNE – CHALLES SF – ST PIERRE SPORT – JS CHAMBERY**





### Problèmes rencontrés avec le F.A.L.

Un problème a été rencontré ce samedi 23 mars pour le retour des feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs. L'accès était impossible pour les clubs. Nous essayons de régler le problème pour la prochaine journée.

En cas de difficulté, vous pouvez toujours envoyer votre document PDF (un seul fichier) à Edouard FROGER (CTD DAP – [efroger@savoie.fff.fr](mailto:efroger@savoie.fff.fr)). En tant que centre de gestion, nous avons la possibilité de déposer le document directement à votre place.

Merci de renommer votre fichier PDF avec :

- La catégorie : U7\_ ou U9\_
- Le nom du club accueil : U9\_CLUB\_
- La date du match : U9\_CLUB\_27.03.2024

Pour rappel, les documents doivent être transmis OBLIGATOIREMENT en un seul fichier « PDF ».

Tous les mails avec plusieurs pièces jointes seront renvoyés à l'expéditeur.

### F.A.L.

Le logiciel F.A.L. (accessible via Footclubs) a été mis en place sur cette phase de printemps. Il permet de déposer les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs pour les catégories U6/U7. Nous comptons sur la rigueur des clubs pour utiliser cet outil, censé vous / nous faciliter l'organisation.

Pour rappel, en U6/U7, le club « accueil » renvoie l'ensemble des documents via le F.A.L.

Les clubs « visiteurs » doivent transmettre obligatoirement le jour du plateau, leur feuille d'effectif dûment renseignée, datée et signée.

### Mise en place du FAL

Rappel du mail qui a été envoyé à chaque référent de la catégorie plus mails officiels clubs :

Tous les documents (feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs) seront à déposer directement sur l'application

### **F.A.L. EN TANT QUE CLUB ORGANISATEUR :**

Vous transmettez à l'issue du plateau la feuille du plateau et les feuilles d'effectifs dans un seul fichier.

### **EN TANT QUE CLUB PARTICIPANT :**

VOUS VENEZ SUR LE PLATEAU AVEC VOTRE FEUILLE D'EFFECTIF

Vous transmettez votre feuille d'effectif à compter de ce jour, aucun document papier ou mail ne sera traité par le district.

Tout passe par le logiciel F.A.L.

**U6/U7** Édouard FROGER : 06 10 56 18 18

F.A.L. : Feuilles de plateaux manquantes

### U6/U7

**Samedi 16 mars** : CHALLES SF – ENTENTE VAL D'HYERES

**Samedi 23 mars** : AIX LES BAINS FC – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

**Samedi 06 avril** : US LA RAVOIRE – UO ALBERTVILLE – USC AIGUEBELLE



## COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Mercredi 10 avril 2024

### Championnat Futsal Séniors Savoie / Haute Savoie Pays de Gex

Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.

Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres (aller/retour)

Les 3 derniers jouent les places de 5 / 8 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)

Pour ces championnats, les points obtenus précédemment ne sont pas pris en compte.

La première journée sera jouée dans la semaine du 15 au 21 Avril 24 pour une fin des championnats semaine du 3 au 9 juin 24.

Attention dates et heures de la première journée :

#### **JOURNÉE N°1**

##### **POULE HAUTE**

US CHARTREUSE GUIERS contre FLAC 2

MARDI 16 AVRIL 2024 A 21H00 GYM DES ECHELLES

CBF 74 contre FBU

SAMEDI 20 AVRIL 2024 A 18H00 GYM BRIFFOD

##### **POULE BASSE**

HFCC EXEMPT

AS THONON contre AFRO 2

DIMANCHE 21 AVRIL 2024 A 20H00 GYM GENEVRAY

Les 5 autres journées seront mises en ligne la semaine prochaine

#### **RENCONTRES EN RETARD DU PREMIER CHAMPIONNAT**

##### **JOURNÉE N°5**

CBF 74 contre US CHARTREUSE GUIERS

SAMEDI 13 AVRIL 2024 A 18H00 Gymnase BRIFFOD à BONNEVILLE

Date imposée par le district suite au manque de proposition

##### **JOURNÉE N° 13**

HFCC contre US CHARTREUSE GUIERS

SAMEDI 6 AVRIL 2024 A 20H00 GYMNASSE BOUTRON

Forfait de l'US CHARTREUSE GUIERS



---

## Coupes de Savoie Futsal

---

La coupe et le fanion du vainqueur de la finale coupe de Savoie Futsal U20 décernés après réclamation seront remis au GAPS le jour de l'AG du District de Savoie à Villargondran. De même pour le fanion du finaliste qui reviendra à AIX FC.

---

## Challenge National FUTSAL U18

---

Le District de Savoie adresse ses plus vives félicitations à l'équipe U18 du FC NIVOLET et à son coach Yann THILL pour sa brillante qualification en demi-finale du Challenge National FUTSAL U18 du côté de Toulon. 3 rencontres et 3 belles victoires face à VAL DE ROUGIERES 6 A 2, BESANCON FUTSAL 4 A 0 et BORGIO 6 A 4.

EN ROUTE POUR LES DEMIES FINALES DU COTE DE TOULOUSE.





## COMMISSION FAIR PLAY


M. MOREL-BIRON Francis 07 68 57 28 64

Réunion du 8 avril 2024

### CARTON BLEU

## CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CARTON BLEU 2023-2024

C'est la fin des matchs « phase 1 » en **U17** et **U15**.

Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire  **CARTON BLEU** pour la phase automne. Un autre formulaire sera donné pour la phase printemps. L'addition des deux établira le classement final par équipe. Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne participeront pas à ce challenge.

Vous pouvez le télécharger avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/feuille-carton-bleu-AUTOMNE.pdf>

#### **CONSIGNES :**

- TOUT ECRIRE EN MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard mi-février.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

**M. MOREL-BIRON Francis** au 07.68.57.28.64



## COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 8 avril 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET, Maurice BILLAUD

Excusée : Ghislaine RAYNAL

### FINALE U13 PITCH

La commission des Coupes ainsi que les membres du Comité Directeur félicite le club du :

**CHAMBERY SAVOIE FOOT**  
**U13 Féminin/Masculin**

Pour leur qualification à la phase Régionale U13 Pitch le 4 mai 2024 à FEURS  
Remerciement à DRUMETTAZ pour leur organisation tout au long de cette journée

### ORGANISATION FINALE

**Le 08 juin 2024 au FC MERCURY**

Coupe U15 à 8 à 11h00  
Coupe U20 TRIQUET à 13h00  
Coupe U15 PILLET à 15h15  
Coupe U17 TRONCY à 17h30

Les finales seniors féminines et masculines auront lieu **le samedi 01 juin 2024** chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

**MONTMELIAN AF**  
Coupe Raffin à 13h30  
Coupe Trophée 73 (Féminines à 8) à 15h30  
Coupe CORTADE à 17h30

### COUPES DE SAVOIE

#### REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.



## **CORTADE**

1/2 finale le Jeudi 9 Mai 2024 à 15h00

CHAUTAGNE 1	vs	AIGUEBELLE 1
VILLARGONDRAN FC 1	vs	FC NIVOLET 2

## **RAFFIN**

1/2 finale le Jeudi 9 Mai 2024 à 15h00

CUINES 2	vs	LA RAVOIRE US 2
US PONTOISE 2	vs	FC BELLE ETOILE MERCURY 2

## **TROPHEE 73**

1/2 finale le Jeudi 9 Mai 2024 à 15h00

ENT GFVD 2	vs	PORT CX RGE/LE BOURGET 1
US DOMESSIN 1	vs	ST REMY 1

## **U 20 TRIQUET**

1/2 finale le Jeudi 9 Mai 2024 à 15h00

MERCURY B. ETOILE FC 1	vs	GJ LA SAVOYARDE 1
DRUMET. MOUXY ES 1	vs	GAPS 1

## **U 17 TRONCY**

1/2 de finale le 9 Mai 2024 à 15h00

NIVOLET FC 1	vs	CHAMBERY SAVOIE FOOT 1
FC CHAMBOTTE 1	vs	ENT BASSE MAURIENNE

## **U 15 PILLET**

1/2 finale le Jeudi 9 Mai 2024 à 10h00

GAPS 1	vs	CHARTR. GUIERS US 1
U.S. LA MOTTE SERVOL 1	vs	CHAMBERY SAVOIE FOOT 2



## **INFORMATION IMPORTANTE**

### **L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à seniors filles et garçons**

La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le  
Dimanche soir avant 20heures.

En cas de problème de TRANSMISSION de FMI  
Merci de m'envoyer par SMS (voir numéro en 1<sup>er</sup> page)

### **Résultat du match et photo de la tablette ou feuille papier**

La commission de Coupes sera dans l'obligation d'infliger des amendes aux clubs  
ne respectant pas ces demandes.

## **FINALE U13 - U11**

**Le 09 mai 2024 au FC St JULIEN**  
Festival U11 crédit Agricole le matin  
Coupe U13 PIGNIER et SERALINI l'après-midi

### ***U13 PIGNIER***

Félicitations aux clubs ci-dessous qualifiés pour la Finale

FCHT

LA MOTTE SERVOLEX

CHAMBERY SAVOIE FOOT

AIX FC

### ***U13 SERALINI***

Félicitations aux clubs ci-dessous qualifiés pour la Finale

DOMESSIN

JS CHAMBERY

LA BATHIE

BAUGES

### ***U11 CREDIT AGRICOLE***

Félicitations aux clubs ci-dessous qualifiés pour la Finale

CHAMBERY SF 1

ES TARENTEISE 1

FC NIVOLET 1

US CHARTREUSE 1





## COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du 8 avril 2024

### Championnat

#### 7 JOURNÉE

N° 27343534 USC AIGUEBELLE / AS BARBERAZ  
Jeudi 9 MAI 2024 à 10H00 avec accord des deux clubs.

#### 11 JOURNÉE

N° 27343560 ENT F CHAUTAGNE contre ENT A PORTUGAIS CROIX ROUGE/ES BOURGET  
Mercredi 1<sup>er</sup> MAI 2024 à 10H00

N° 27343561 FC HAUTE TARENTEISE 2 / AS BARBERAZ  
Mercredi 1<sup>er</sup> MAI 2024 à 10H00

FC HAUTE TARENTEISE contre GFVD du 7 avril 2024  
FORFAIT de GVVD 2





## COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 10 avril 2024

**Contacts :**

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2023-2024.  
ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

**Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation**

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

**PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS**

**RAPPEL** : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

**Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.**



---

## Formations 2023 - 2024

---

- Formation CFI U9 Mineurs - limitée à 16 personnes

**Dates** : vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024 et lundi 15 avril 2024

**Lieu** : FC BELLE ÉTOILE MERCURY

**Coût** : 150 €

**Inscriptions reçues** : 18

Léa BRESSE – Fatima EDDOUM – Rémy DESBOURDES (AS UGINE)

Miguena RAVIER (ENT DRUMETTAZ)

Charlotte GOMEZ (US LA RAVOIRE)

Chloé KOLLY (FC LAISSAUD)

Hugo POINTET – Titouan CHEDAL BORNUN TINLAND (FC BELLE ÉTOILE MERCURY)

Fabien BEAUCHAMP – Louna BERNICOT – Clovis DESBRINI (MONTMÉLIAN A)

Mathis DUC (FC VILLARGONDRAN)

Karim GUEDDARI – Jordan BOUVIER BANGILLON (FC HAUTE COMBE DE SAVOIE)

Enzo MALAVASSI – Mathys CHEINEY (FC DES BAUGES)

Salomé CANOVA FRESNOS – Elona GUZZO (UO ALBERTVILLE)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 13 février 2024**

**Merci aux personnes absentes de nous faire parvenir au plus vite un certificat médical**

---

## Certifications 2023 - 2024

---

**Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats**

**Date** : jeudi 2 mai 2024

**Lieu** : DRUMETTAZ MOUXY

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 6

Romain LESUR - Fabrice RELA (AIX FC)

Cédric BAULON (US CHARTREUSE)

**Candidat non prioritaire car hors département**

Eros MONGELLI (ENT S DU RACHAIS)

Yanick MATHEVET (FC SERRIERE DE BRIORD)

Clément CASSOU (VENISSIEUX FC)

**Les convocations et les thèmes ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 10 avril 2024**

**Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats**

**Date** : jeudi 23 mai 2024

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 4

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Samy ZIDANE (ENT S TARENTEISE)

Jean François BASILE (CHAMBERY SAVOIE FOOT)

**Candidat non prioritaire car hors département**

Andrea SALERNO (US ANNECY LE VIEUX)



**Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats**

**Date :** mardi 4 juin 2024

**Lieu :** à définir

**Coût :** 70 €

**Inscriptions reçues : 4**

Yvann FREPPAZ – Anthony PERRIN (ES TARENTOISE)

Séverine MICHON (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)

Ismail AHAMADA (AIX FC)

**Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats**

**Date :** mardi 18 juin 2024

**Lieu :** à définir

**Coût :** 70 €

**Inscriptions reçues : 5**

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Mireille FAURE (UO ALBERTVILLE)

Nadjim MLADJAO (AIX FC)

**Candidat non prioritaire car hors département**

Moussa SAHRAOUI (AS GENEVOIS)

Aurélien INIGO VEGA (AS CLUSES FOOTBALL)





## COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 8 avril 2024

**Président** : M. René SAILÉ 07 84 71 06 82

**Membres** : M. Patrick JANET 06 64 26 44 76

M. Jean Marc GUICHARD

**Présents** : René SAILÉ, Patrick JANET

**Excusé** : Jean Marc GUICHARD

---

## RÉCLAMATION D'APRES MATCH

---

**Dossier N° 24 :**

Match 26464904 ST PIERRE SPORT / COGNIN SPORT seniors D1 du 23/03/2024.

---

## DÉCISIONS

---

**Dossier N° 24 :**

Match 26464904 ST PIERRE SPORT / COGNIN SPORT seniors D1 du 23/03/2024.

En attente d'un retour du service licence de la ligue.

Décision paraîtra dans un prochain PV.





## COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE

Président : Maurice BILLAUD

Réunion du 02 avril 2024

**Présents :** Maurice BILLAUD, Serge COHEN, Fabien FONTAINE, Christophe VALENTINO et Hernani SOARES

### COMPTE RENDU D'AUDITION

**DOSSIER N°6 :** Appel du Club de AS HAUTE COMBE DE SAVOIE contre la décision de la commission des règlements parue dans le PV n° 664 du mercredi 20 mars 2024 concernant le Match n°26476987 A.S. HAUTE COMBE DE SAVOIE – FC HAUTE TARENTEISE –Seniors D5 Poule B du 10/03/2024.

La Commission,

Pris connaissance de l'appel du club de AS HAUTE COMBE DE SAVOIE pour le dire recevable en la forme,

Après études des pièces versées au dossier,

Après audition des personnes convoquées :

**Pour le Club de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE :**

Mr PONTE Benjamin, président

Mr BOUSTAD Yannis, éducateur

**Pour le District de Savoie de Football :**

Mr SAILE René, Membre de la Commission des Règlements

Après rappel des faits et de la procédure, le requérant ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Après audition des personnes convoquées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel,

Considérant que le club de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE remet en cause la décision de la Commission des Règlements le joueur qui a reçu un carton rouge a purgé son match de suspension le 17/12/2023 et a donc repris la compétition le 03/03/2024.

Considérant que pour prendre sa décision, la commission des Règlements s'est basée sur l'alinéa 2 de l'article 226 des règlements généraux de la FFF à savoir : « Le joueur ne peut être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière. »



Sur ce,

Considérant que le joueur sanctionné lors d'un match D4 a purgé sa sanction lors d'un match D5 avant de reprendre la compétition en D5 sans qu'il ait également purgé sa sanction en D4.

Considérant donc que la commission des Règlements a fait une bonne application de l'article 226 des règlements généraux de la FFF.

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

- 1- de confirmer la décision prise en première instance par la Commission des Règlements
- 2- le club de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE est redevable des Frais de dossier d'appel de 80€

Dossier transmis à la Commission compétente aux fins d'homologation.

La présente décision est susceptible d'appel en Ligue Auvergne Rhône-Alpes dans les conditions de forme et délai précisés aux articles 182 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président,  
Maurice BILLAUD

Le Secrétaire  
Fabien FONTAINE



## COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Maurice BILLAUD

Réunion du 02 avril 2024

### COMPTE RENDU D'AUDITION

**Dossier N°4** : Appel du club du FC NIVOLET et du Comité de Direction du District de Savoie de Football contre la décision de la Commission de Discipline.

Objet : Décision match à rejouer FC NIVOLET 2 – US LA MOTTE SERVOLEX 2 - D2 .

La Commission d'Appel en matière disciplinaire composée de :

M. BILLAUD (Président), F. FONTAINE (Secrétaire), C. VALENTINO, J. LATHUILE, L. FLEURY, D. MAILLAND-ROSSET, B. CAMUS

En présence des personnes convoquées :

Après rappel des faits de la procédure,

Le club du FC NIVOLET ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Les personnes convoquées et auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

#### **Jugeant en appel et dernier ressort,**

Considérant que le club du FC NIVOLET remet en cause la décision de la commission de discipline au motif que l'équité sportive a été respectée car des supporters du club de l'US LA MOTTE SERVOLEX était présent lors de la rencontre, que cette décision est injuste car il y a eu des anomalies en termes d'organisation notamment le délégué officiel absent, l'arbitre de la rencontre n'était pas au courant alors que la volonté du club était d'appliquer la décision prise puisque le dispositif lié au huis clos était en place avant l'arrivée de l'arbitre de la rencontre.

Considérant que le club de l'US LA MOTTE SERVOLEX est d'accord avec la décision prise par la commission de discipline, que le club s'était organisé pour un déplacement de 14 joueurs et 3 dirigeants, sans supporters, que c'est au club recevant qu'il incombe de faire respecter la décision du huis clos, qu'enfin, selon l'article 25-4-2 des règlements de la LAURA FOOT, si le huis clos ainsi défini n'est pas respecté, le club recevant aura match perdu par pénalité.

Considérant que le représentant de la Commission de Discipline qui a traité le dossier explique qu'une fiche navette a été transmise à la Commission sportive, que la commission a prise cette décision du match à rejouer suite à l'absence de délégué officiel le jour de la rencontre et l'absence d'information à l'arbitre de la rencontre concernant la sanction



du match à huis clos.

Considérant que l'arbitre de la rencontre explique que sur sa fiche de désignation il n'y avait aucune information quant à la présence d'un délégué officiel lors de cette rencontre ni la mention de la décision du huis clos, qu'il n'a pas pu apporter des éléments lorsqu'il est arrivé au stade pour arbitrer le match.

**Sur ce,**

Considérant que le club du FC NIVOLET avait organisé le dispositif lié au huis clos à l'arrivée des équipes.

Considérant que cette décision de huis clos n'a pas été respecté du fait de défaillances qu'il n'y a pas lieu d'incomber au club du FC NIVOLET du fait de l'absence de délégué officiel et de la mauvaise communication entre plusieurs commissions du district.

Considérant que le club du FC NIVOLET n'avait pas la volonté de se soustraire à la décision du match à huis clos car il a été mis en place lors de la rencontre suivante de cette équipe à domicile.

**Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :**

- 1- D'annuler la sanction prise de la Commission de Discipline**
- 2- De confirmer le résultat acquis sur le terrain et de transmettre à la commission compétente pour homologation**
- 2- Que le club du FC NIVOLET n'est pas redevable des frais de dossier d'appel.**

*La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).*

**Le Président,  
Maurice BILLAUD**

**Le Secrétaire  
Fabien FONTAINE**

## COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



[arbitres@savoie.fff.fr](mailto:arbitres@savoie.fff.fr)

*Réunion du 8 avril 2024*

### La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO Alphonse LOMBARD, Christophe DUPAYS,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT, Emmanuel BONTRON

### Gestionnaire des désignations :

- Mr Daniel DESMARIEUX (tél : 06 75 93 17 52)

- Mr Alphonse LOMBARD (tél : 06 12 59 37 49)

## COURRIERS

### Courriers, Mails Arbitre :

- M. Cyril TISSOT (LAISSAUD), bilan cardio-vasculaire du 03 avril 2024.

- M. Rohan BUREAU (MERCURY), indisponibilité professionnelle (convocation Commission de Discipline)

### Courriers Accompagnateur, Observateur :

- M. Michel CHEVALLIER accompagnement de M. Baris TAYLAN (COGNIN) du 07/04/24

- M. Michel CHEVALLIER accompagnement de M. Mathis COUX (LA MOTTE SERVOLEX), du 06/04/24

## NOTE AUX ARBITRES

*Mesdames et Messieurs les Arbitres,*

-----  
*Le championnat a repris.*

*Donc, vous devez à renseigner sur vos comptes MY FFF, vos indisponibilités  
Les indisponibilités tardives, nous oblige à trop de changement sur la gestion des désignations.*

-----  
*En cas de manquement,*

*Vous vous exposez à une suspension de désignations conformément au règlement intérieur  
de la CDA SAVOIE*



## NOTE AUX ARBITRES

Mesdames et Messieurs les Arbitres,

**Lorsque vos désignations comportent plus de 100 kms, il vous faut prendre le barème de 0,77 euros pour les kilomètres supplémentaires et non 0,77 par le nombre kilomètres totales.**

**En cas de manquement,  
Vous vous exposez aux sanctions en vigueur conformément au règlement intérieur  
de la CDA SAVOIE**

## GROUPEMENT ARBITRAGE – JEUNES ARBITRES (J A D) – SAISON 2023 / 2024

### Groupement des arbitres

## Arbitres Jeunes J A D

Samedi 27 avril 2024

De 8h30 à 12h00

Maison des Sports -Auditorium

Rue Henri OREILLER

73000 - CHAMBERY

### Arbitres convoqués :

Melle Fatima EDDOUM (UGINE), Zora LANTZ (LA BRIDOIRE)

Mrs Axel ADRIANO (C A YENNE), Ilyes AIT KHOUYA (NIVOLET), Mathis BARBERA (VILLARGONDRAN), Gabbin BARLET (LA BRIDOIRE), Abdelhamid BELLIR (AIX LES BAINS), Hamza BENKEMOUCHE (J S C), Jason BOUCHER (MONTMELIAN), Nourredinne CHELOUFI (U O A), Yakoub CHINAR (NIVOLET), Mathis COUX (LA MOTTE SERVOLEX), Clément CURNIER (LA MOTTE SERVOLEX), Nathan DE NARDI (J S C), Grégoire, Timothée DONNEAUD (C S F), Mathis DUTERME (AIX LES BAINS), Souhaib EL BAKKALI (C S F), Younes EL BOUZIANI (AIX LES BAINS), Mounir EL BATBOUL (U O A), Khalil FATNI (U O A), Makan FOFANA (C A MAURIENNE), Emeric HALADJIAN (J S C), Ismael HAMADI (CHARTREUSE GUIERS), Maxime LA CROIX (BOZEL), Eliott LEMEUNIER (DRUMETTAZ), Shaina MILLIEX (AIGUEBELLE), Paul MOREL (HAUTE TARENTEISE), Habib NEFFATI (LAISSAUD), Raina OMAR MOUSSA (BARBERAZ), Loqman, Safwan OUAALI (LA MOTTE SERVOLEX), Aymen OUTMANI (UGINE), Mateo PAINDAVOINE (PONTOISE), Hugo POINTET (MERCURY), Bryan RAPHAEL (CUINES), Nils ROUX GARCIA (J S C), Zakarya SAYAH (U O A), Hamza SBARTAI (LA RAVOIRE), Rayan SOUIDI (LAISSAUD), Felix TAYLOR (LA BRIDOIRE), Cyril TISSOT (LAISSAUD), Nathan VANDURME (C A MAURIENNE), Adel ZERAIBI (C S F)

Les seniors absents aux différents regroupements sont officiellement convoqués à cette date du 27 avril 2024

### Liste des arbitres convoqués :

Mrs

-Engin ACARER (YENNE)

-Salim ABADDAR (C A M)

-Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE)

-Romuald PINET (HAUTE TARENTEISE)

-Guillaume MARTIN (HAUTE TARENTEISE)

-Yoann MARTINET (LA ROCHETTE)

-Esat YLDIRIM (C S F)

-Youssef FAOUZI (J S C)

-Lawrence GALIANO (DRUMETTAZ)

-Youssef RHIFARI (J S C)





### DATES A RETENIR - SAISON 2023 / 2024

- Lundi 15 avril, CDA
- Lundi 22 avril, CD, CDA
- Samedi 27 avril 2024, Regroupement Jeunes Arbitres
- Lundi 29 avril, CDA

## UNAF SAVOIE

Président : Christian MARCE 06 03 69 05 94

L'assemblée générale de l'UNAF Savoie aura lieu le vendredi 17 mai 2024 au District de Savoie - Salle n°1.

- 18h15 : Compte rendu de la saison 2023/2024
- 19h : Assemblée Générale Élective

Pour plus de renseignements contacter le président Christian MARCE 06 03 69 05 94.





## COMMISSION FAVA

Lundi 8 avril 2024

### Notes aux clubs FAVA - Transport

#### Note à l'US GRIGNON :

Vous avez déposé une demande d'aide au titre du F.A.F.A Transport sur l'application en date du 1er avril 2024. La saison 2023/2024, pour les aides en matière de transport étant clôturée, votre demande ne pourra aboutir.

Vous devrez, dès l'ouverture de la saison 2024/2025, ressaisir votre dossier avec les pièces demandées sur l'application.

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements

### Notes aux clubs FAVA - Equipement

#### Dossiers en cours – Saison 2023/2024

**APREMONT** – Equipement : main courante  
Dossier transmis aux instances supérieures.

**LE BOURGET DU LAC** – Equipement : drainage  
Validé au niveau régional.

**DRUMETTAZ** – Equipement : revêtement  
Dossier transmis aux instances supérieures.

**LE PONT DE BEAUVOISIN 2** – Equipement : Eclairage  
Dossier validé par la Fédération Française de Football le 31 janvier 2024.  
En cours.

**MONTMELIAN** – Stade de l'Île - Equipement revêtement synthétique  
Dossier transmis aux instances supérieures.

**ST BERON –GAPS Eclairage LED**  
Dossier en suspens : en attente de travaux

**CHARTREUSE – Terrain Entre Deux Guiers** éclairage LED : le dossier est à revoir car la puissance de l'éclairage prévue n'est pas suffisante (devis à reprendre).

\*\*\*\*\*

**Note au club de US SAINT REMY** : Nous avons bien pris note de votre projet. Cependant, comme indiqué sur les PV de décembre et janvier, la date butoir pour les dossiers de cette saison était fixée au 31 janvier. Depuis, le budget a été réparti sur les dossiers reçus à cette date. Votre dossier pourra être constitué et étudié sur la saison prochaine, soit à partir du 1er juillet en fonction des critères en vigueur à ce moment-là.



## COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

### Réunion du 8 avril 2024

**Présents élus** : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET - Magalie JULLIARD

**Présents non élus** : Daniel BARTHOLOMÉ - Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN - Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON.

## NOTES AUX CLUBS/ARBITRES

### Rappel des règlements concernant les sanctions disciplinaires :

Les sanctions prises lors des rencontres FUTSAL sont à purger en FUTSAL, sauf pour les sanctions de plus de deux matchs fermes. Dans ce cas, elles sont purgées en FUTSAL et en LIBRE.

Les cartons jaunes pris en FUTSAL ne s'additionnent pas avec ceux pris en LIBRE.

Un joueur ayant une suspension en LIBRE devra purger celle-ci en LIBRE. Les matchs joués par son équipe en FUTSAL ne comptent pas.

## REPONSES AUX CLUBS

**Mr Mehmet KARABULUT (arbitre)** : suite à votre mail du mercredi 3 avril, la commission de discipline vous répond que votre mail est hors délai.

**Mr Mohammed ACHALHI (arbitre)** : suite à votre mail du dimanche 31 mars, la commission de discipline vous répond avoir lu et noté vos écrits.

## POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

*Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.*

Président de la Commission de Discipline,  
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire la Commission de Discipline,  
Magalie JULLIARD



### IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35 € par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

### POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline du 8 avril 2024 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
08/04/2024	Coupe G RAFFIN	Joueur	C.A. YENNOIS	30/03/2024	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	31/03/2024
08/04/2024	Coupe G RAFFIN	Joueur	C.A. YENNOIS	30/03/2024	6 MF dont Auto	31/03/2024
08/04/2024	Coupe TRIQUET U20	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	30/03/2024	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	31/03/2024
08/04/2024	Coupe TRIQUET U20	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	30/03/2024	5 Matches Fermes	15/04/2024
08/04/2024	Coupe TRIQUET U20	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	30/03/2024	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	31/03/2024
08/04/2024	Coupe C CORTADE	Autres	F.C. VILLARGONDRAN	30/03/2024	5 MF dont Auto	31/03/2024
08/04/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	30/03/2024	Auto suffisant	31/03/2024
08/04/2024	Chpt District Futsal Seniors	Joueur	FUTSAL BOURGET UNITED	30/03/2024	Auto + 1 match avec sursis	31/03/2024
08/04/2024	Coupe G RAFFIN	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	30/03/2024	Auto suffisant	31/03/2024
08/04/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	30/03/2024	4 MF dont Auto	31/03/2024
08/04/2024	Coupe G RAFFIN	Joueur	U.S. PONTOISE	30/03/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	15/04/2024



## ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- AG électorale du comité directeur : Documents nécessaires aux dépôts des listes
- Barèmes déductions d'impôts des bénévoles
- Demande médaille District Savoie
- Offre d'emploi – FC VILLARGONDRAN

